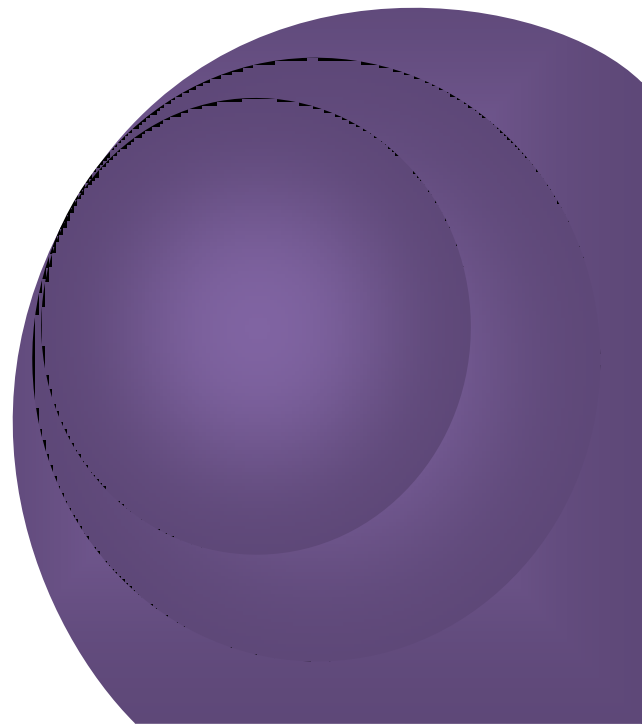


PROJET PEDAGOGIQUE

Secteur Jeunes du Centre Social Bourgogne

Animer : Douer de vie ou de mouvement. Donner de l'éclat, de la vivacité à. Inspirer, mener. Donner l'impulsion à, être responsable de. Inspirer, mener.

Janvier 2019



SOMMAIRE

Sommaire

1. Fiche signalétique	3
1. Description de l'accueil de loisirs	4
a. Les locaux.....	4
b. Le public accueilli : les jeunes de 12 à 17 ans.....	4
c. L'équipe	5
d. Fonctionnement général	6
2. Le projet social.....	6
3. Les objectifs et les moyens mis en œuvre	7
a. Elaboration des objectifs du projet pédagogique du secteur Jeunes	7
b. Objectif 1: Accueillir et accompagner les jeunes pour qu'ils grandissent et s'épanouissent.....	7
c. Objectif 2 : Faciliter la rencontre, favoriser les solidarités afin d'améliorer le « vivre ensemble »	8
d. Objectif 3 : Permettre l'implication, la participation et la prise de responsabilités.....	8

1. Fiche signalétique

L'organisateur	Dénomination	CENTRE SOCIAL BOURGOGNE		
	Adresse	7 rue de Bourgogne 42300 ROANNE		
	Téléphone	04.77.71.99.20		
L'Accueil Collectif de Mineurs	Horaires	Mercredi	De 7h à 18h15	
		Vacances scolaires	De 7h à 18h15	
		Périscolaire Ados : Mardi et vendredi	de 18h à 20h	
		Soirées Ados	De 18h à 22h30	
		Ateliers du jeudi	De 16h15 à 18h15	
Les enfants	Effectif moyen	Mercredi	80 enfants	
		Vacances scolaires	100 enfants	
		Périscolaire Ados	15 ados	
		Soirées Ados	15 ados	
		Ateliers du jeudi	24 enfants	
	Âge des enfants	Centre de loisirs (mercredi et vacances)	De 3 à 17 ans	
		Périscolaire Ados Soirées	De 12 à 17 ans	
		Ateliers du jeudi	De 6 à 11 ans	
	La structure	Propriétaire des locaux	Mairie de Roanne	
	L'équipe permanente	Directrice	Claire MAGDINIER	
Secrétaire		Edith MASSACRIER		
Agent polyvalent		Féridé TOPALLI		
Responsable secteurs Adultes et Familles		Amélie LACAN		
Responsable secteurs Enfance Jeunesse		Cécile LAGIER FILLON	DEUST AGD APS	
Responsable adjointe		Angélique DUIVON	BPJEPS LTP	
Référente Ados		Julie COGNET	DUT Carrière sociale	
Animatrices		Anne THOMASSERY Aurélie BLACHON Mélania STETTLER Alison GREMY	BAFA	

1. Description de l'accueil de loisirs

L'accueil collectif de mineurs (ACM) est organisé au sein du centre social Bourgogne.

Le centre social est une association loi 1901, gérée par un Conseil d'Administration formé de membres actifs bénévoles. Il se situe dans le quartier Bourgogne Fontquentin à Roanne.

a. Les locaux

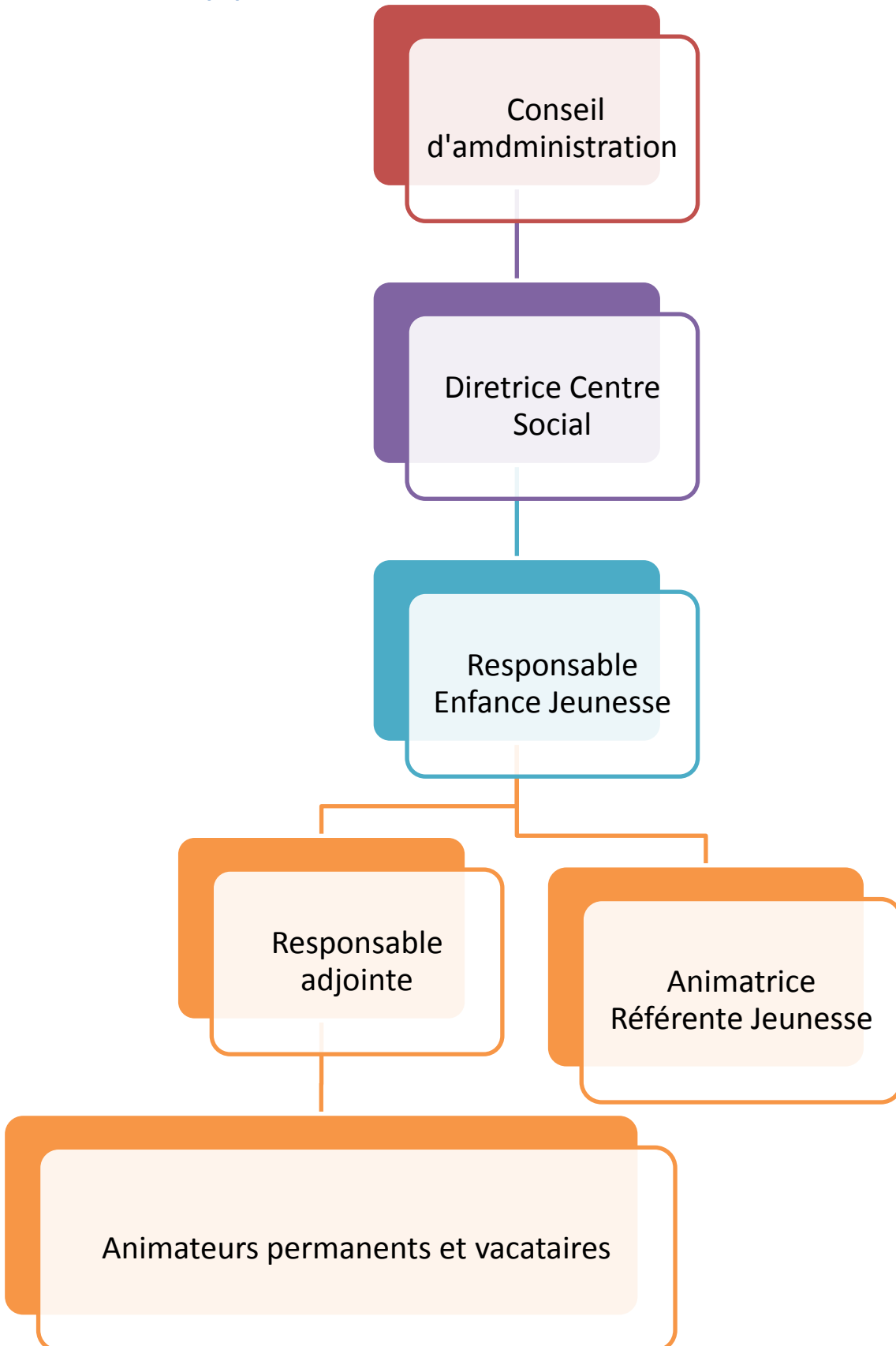
Le centre social se compose de :

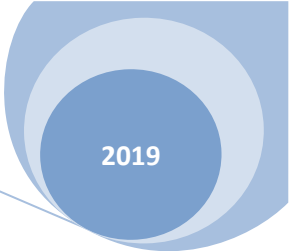
- 5 salles d'activités (enfants, ados et adultes)
- 1 salle de repos /sieste
- 1 salle de restauration avec 1 cuisine et 1 salle de plonge
- 1 salle animateurs avec un espace buanderie
- Des sanitaires filles/garçons/petits et PMR
- 5 bureaux
- 1 réserve de matériel
- 1 infirmerie
- 1 salle informatique
- 1 cour avec des jeux et un espace jardin

b. Le public accueilli : les jeunes de 12 à 17 ans

Les jeunes sont accueillis à partir de leur entrée en sixième et jusqu'à 17 ans, les mercredis et les vacances, ainsi que sur le temps périscolaire. Même si la majorité habite le quartier où est implanté le centre social, l'accès est ouvert à tous, roannais ou non.

c. L'équipe





d. Fonctionnement général

L'accueil de loisirs est ouvert :

- Les mercredis hors vacances et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 7h00 à 18h15.

Ponctuellement, des soirées pour les ados sont organisées de 18h à 22h30.

Le centre social ferme quatre ou cinq semaines pendant l'année :

- trois semaines au mois d'août
- une ou deux semaines à Noël (en fonction de l'organisation du calendrier scolaire)

Le dossier d'inscription au centre de loisirs est constitué :

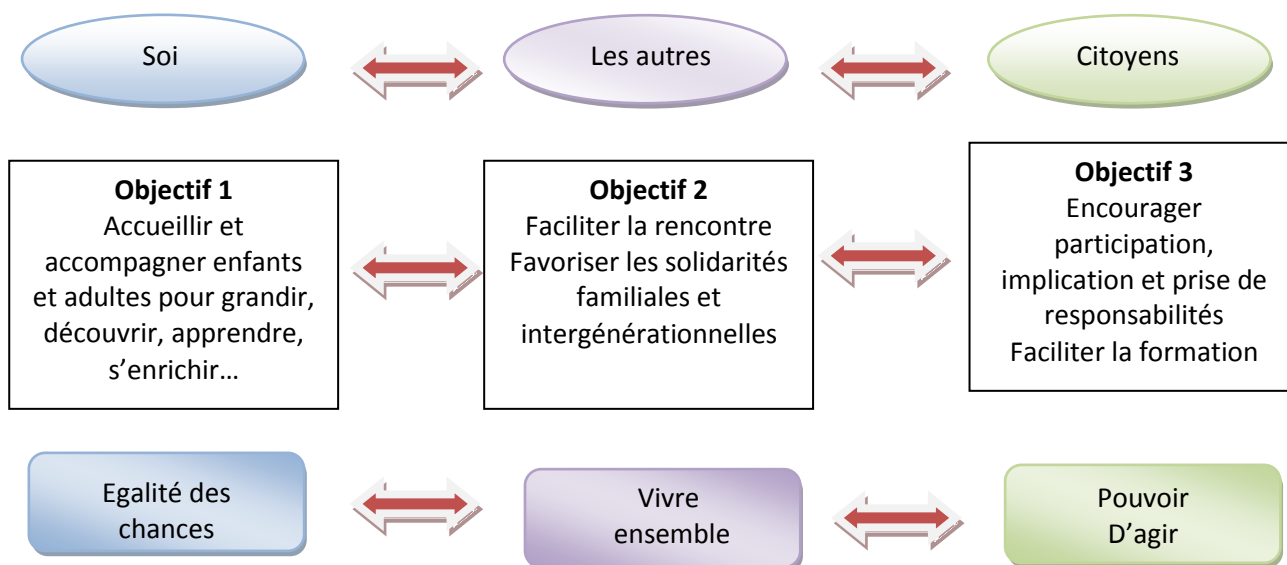
- d'une fiche de renseignements
- de la photocopie des vaccinations obligatoires
- de l'attestation d'assurance responsabilité civile ou extra scolaire
- du règlement intérieur

Une fois les formalités administratives effectuées, l'enfant peut être inscrit sur les différents temps d'accueil de l'ACM.

2. Le projet social

Objectifs prioritaire du Centre Social Bourgogne

« Il y a trois fils qu'il faudrait tisser ensemble : l'individuel, le familial, le social... »



3. Les objectifs et les moyens mis en œuvre

a. Elaboration des objectifs du projet pédagogique du secteur Jeunes

Plusieurs étapes ont été nécessaires pour élaborer les objectifs du projet pédagogique :

- Des constats ont été faits lors de réunions bilans (vacances et mercredis) par les animateurs
- Recueil des attentes et besoins des parents et des jeunes pendant le « happy vendredi » (activité parents – enfants) de l'été et lors de certaines activités par groupes.

Par la suite l'équipe de direction a défini les objectifs généraux et opérationnels et les moyens ont été travaillés avec les animateurs.

b. Objectif 1 : Accueillir et accompagner les jeunes pour qu'ils grandissent et s'épanouissent

1.1 Permettre le développement du soi

1.1.1 Donner à chacun la possibilité d'avoir une place

- Être à l'écoute des adolescents
- Instaurer des règles de groupe
- Agir contre les discriminations

1.1.2 Valoriser le potentiel de chacun

- Attribuer des rôles / missions en fonctions compétences et des potentialités de chacun
- Mettre en valeur les projets en organisant des restitutions

1.1.3 Guider vers l'autonomie

- Donner des responsabilités lors des temps de vie quotidienne
- Créer des groupes en charge de la préparation des activités

1.2 Transformer le quotidien

1.2.1 Favoriser l'ouverture culturelle

- Travailler avec différents partenaires et intervenants
- Participer aux évènements du territoire
- Poursuivre les actions inter structures

1.2.2 Développer la mobilité

- Proposer des sorties
- Favoriser la connaissance du territoire roannais (offre culturelle, service de transport...)

c. Objectif 2 : Faciliter la rencontre, favoriser les solidarités afin d'améliorer le « vivre ensemble »

2.1 Lutter contre les formes de violence

2.1.1 Créer un climat sécurisant

- Être à l'écoute de chacun
- Instaurer un cadre avec des règles de fonctionnement
- Sanctionner les actes de violence

2.1.2 Être un « lieu ressource »

- Définir et analyser les différentes formes de violence
- Orienter, accompagner les jeunes vers les différents services existants
- Développer les partenariats avec les établissements scolaires
- Poursuivre le déploiement de Promeneur Du Net

2.2.2 Mobiliser les jeunes autour d'actions collectives

- Faire émerger des projets communs favorisant la solidarité
- Favoriser les mixités au sein du groupe
- Poursuivre les actions inter structures

d. Objectif 3 : Permettre l'implication, la participation et la prise de responsabilités

3.1 Encourager l'investissement des jeunes

3.1.1 Favoriser l'émergence de projets individuels et collectifs

Accompagner et soutenir les adolescents dans :

- la construction de projets (réalisme du projet, recherche de financements, de partenaires et de moyens à mobiliser...)
- la réalisation du projet dans la durée
- l'évaluation du projet et l'analyse des perspectives ouvertes

3.1.2 Développer la communication

- Impliquer les jeunes dans la mise à jour de la page facebook
- Organiser des réunions d'informations
- Mobiliser des jeunes pour qu'ils soient les porte-paroles du centre auprès des élèves de leur collège

3.1.3 Inclure les jeunes dans le fonctionnement du Centre Social

- Encourager les jeunes à organiser des temps d'animation pour d'autres groupes
- Inciter les jeunes à être bénévoles lors des manifestations ou dans le cadre du centre de loisirs (aide animateurs)
- Créer une commission de travail 12-17 ans